



NATIONS UNIES  
DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES  
DIVISION DE STATISTIQUE

**Séminaire sur la compilation des statistiques du commerce international de  
marchandises, Abuja, Nigeria, 30 août - 2 septembre 2005**

*Présentation du Pays*

**Statistique – Niger**

*INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE*

# **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE INS – NIGER**

## **ELABORATION DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR**

Sous la tutelle du Ministère de l'Economie et de Finances, l'Institut National de la Statistique est l'organe chargé entre autres, de l'élaboration des statistiques du Commerce Extérieur. A ce titre, il collecte, traite, publie et diffuse les données sur le commerce Extérieur.

### **COLLECTE DES DONNEES**

Il s'agit principalement des déclarations douanières fournies sous format électronique par la Direction Général Douane dans leur intégralité dans la mesure du disponible.

Pour l'Uranium, les données sont fournies par les sociétés exploitantes. En effet l'Uranium est exporté sous forme d'uranate et ce n'est après traitement (à l'extérieur) que les quantités sont déterminées. Les données de l'Uranium sont donc saisies manuellement.

### **TRAITEMENT**

Le logiciel utilisé pour le traitement des données du Commerce Extérieur est Eurotrace. Il est installé depuis 1992.

Les données transmises par la Direction Générale des Douane sont copiées puis transférées dans les fichiers mensuels de déclarations

Après le transfert, il est procédé à la mise à jour des banques.

### **CORRECTIONS**

Après l'étape de transfert, il est procédé aux corrections automatiques notamment, le cas échéant, en ce qui concerne les contre écritures, le poids, les unités complémentaires, les charges et les taxes. Il peut aussi y avoir des mise à jour pour les nouvelles entreprises. Pour le cas de code produits, il est signalé à la Direction Générale des Douanes pour vérification et correction.

## **REDRESSEMENT :**

Pour les exportations, des redressements sont éventuellement effectués au niveau des prix unitaires, par le passé, la Direction Générale des Douanes utilisait des valeurs administratives très faibles pour certains produits, notamment les animaux sur pied. Mais depuis 1999, les valeurs administratives ne sont plus utilisées. Cependant, pour certains principaux produits d'exportations, la valeur unitaire utilisée par la douane pourrait paraître faible. Elle est remplacée par le prix moyen au producteur majorée de 5% (autres frais).

## **PUBLICATION**

Les statistiques du Commerce Extérieur sont publiées sous forme de bulletin annuel présentant une série de cinq (5) années. Le Commerce est publié selon le type spécial. Un Comité de validation composé en plus de l'INS et de la Douane, des représentants de la Banque Centrale, du Ministère en charge du Commerce, de la Chambre de commerce entre autres, examine le document projet préparé et soumis par l'INS. Après amendements, le document est validé.

La codification des régimes douaniers détermine la prise en compte au non dans le commerce et le cas échéant, la répartition selon le type. le code '0' est utilisé pour les régimes hors commerce.

Le règlement N°03/2004/CM/UEMOA fixant les modalités d'élaboration des statistiques du Commerce Extérieur des Etats Membres de l'UEMOA, donne la répartition des régimes selon le type de commerce ainsi qu'il détermine les régimes exclus du Commerce.

Cependant, ce règlement à lui seul ne constitue pas une garantie quant à une bonne application. Il doit être complété par une harmonisation dans la codification de régime. Cette harmonisation de codification tant voulue et programmée aussi bien par l'UEMOA que la CEDEAO, n'a malheureusement toujours pas été faite.

### **Perspectives**

Les statistiques étant un outil d'orientation et de décision, se doivent d'être disponibles avec des périodicités relativement courtes. C'est pour cela qu'il est envisagé la publication de bulletins trimestriels.

### **Difficultés**

Les difficultés sont aussi bien d'ordres structurel que conjoncturel. En effet, le problème de disponibilité de données à temps au niveau de la douane constitue

une entrave à la publication dans les délais souhaités des statistiques du commerce Extérieur. L'étendue du pays, l'inexhaustivité de l'informatisation des bureaux de douane et surtout l'inexistence d'un circuit régulier de transmission sont autant de situations qui ne favorisent pas la disponibilité des données. Il convient cependant de saluer la volonté et l'initiative de la Douane, sans lesquelles la situation serait désespérée.

## **CARACTERISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DU NIGER**

Le commerce Extérieur du Niger se caractérise par un déficit chronique de sa balance commerciale. Le taux de couverture des importations par les exportations dépassent rarement les 50% ces cinq dernières années. Il n'est pas loin des 40% les trois dernières années.

Ce commerce reflète aussi le caractère primaire de l'Economie Nigérienne. En effet, en dehors de l'Uranium, les exportations concernent principalement les produits de l'Élevage et dérivés et les produits agricoles. La prédominance des produits agropastoraux dans les exportations ne signifie pas une autosuffisance dans ce secteur. En effet, selon les chapitres, les céréales sont le deuxième produit d'importation après les combustibles. Les produits alimentaires (céréales, huiles et sucres) représentent en moyenne plus de 30% des importations ces cinq dernières années. Les véhicules et autres engins et machines ainsi que le sel et les produits pharmaceutiques sont d'autres principaux produits d'importation.

Les partenaires commerciaux du Niger sont très peu diversifiés dans une grande mesure pour les exportations et relativement moins pour les importations. Trois pays seulement (la France, le Nigeria et le Japon) absorbent en moyenne plus de 80% des origines Niger pendant les cinq dernières années au moment où six pays (France, Côte d'Ivoire, Nigeria, Chine, USA et Japon) fournissent le Niger pour près de 60% en moyenne ces cinq dernières années. Les origines USA sont de plus en plus consommées faisant plus que doubler en 2004 (32,3 mds de CFA) ce qui place les USA au deuxième rang des fournisseurs après la France.